

Le développement professionnel

Ce nouveau paradigme du développement professionnel présente **plusieurs caractéristiques** (McLaughlin & Zarrow, 2001 ; Darling-Hammond & McLaughlin, 1995 ; Darling-Hammond, 1998, Cochran-Smith & Lytle, 2001) :

1. Il s'intéresse au processus complexe d'apprentissage professionnel et à la construction de la compétence par, avec et pour les enseignants en engageant les personnels dans des tâches concrètes de réflexion et d'analyse, d'évaluation des pratiques, d'observation des situations de classe : Il est d'essence constructiviste, c'est-à-dire en rupture avec un mode transmissif.
2. c'est un processus durable et continu, sur le long terme parce qu'il prend acte du fait que les enseignants ont besoin de temps pour apprendre et pour réinvestir leurs nouvelles connaissances et compétences dans leurs pratiques. L'accompagnement et le suivi sont des ressources essentielles pour opérer des changements en profondeur. Il rompt avec l'émiettement et la taylorisation des dispositifs actuels de formation.
3. Le développement professionnel est « situé » : il est mis en oeuvre dans un contexte spécifique : celui de l'unité éducative, lieu des activités quotidiennes des enseignants et des élèves. Les unités éducatives deviennent « formateurs » en s'organisant en communautés d'apprentissage professionnel privilégiant l'enquête sur leurs pratiques sous la forme de groupes d'études, de construction de portfolios, et de dispositifs de recherche action (cf. infra)
4. Il s'inscrit dans une politique de mise en oeuvre des réformes, et de mise en oeuvre efficace de l'obligation de rendre compte ; partant, il devient stratégique parce que collectif : il participe à la construction d'une *culture professionnelle*, à la définition d'un projet collectif. Le changement n'est plus conçu à la mesure de l'individu-isolat, mais à **l'aune d'une équipe sur ses propres objets de travail**.
5. L'enseignant est considéré comme un « *praticien réflexif* » à même d'acquérir des connaissances et compétences puis de les traduire en nouvelles théories et pratiques pédagogiques avec et par la contribution des pairs et des ex-pairs.
6. Le développement professionnel repose sur un **processus collaboratif à partir d'interactions entre enseignants mais aussi de relations avec d'autres professionnels** ou membres de la communauté éducative, au sein de l'unité éducative comme à l'extérieur.

Modélisation de la transformation du système de formation

